

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

24.6

1913

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

5286 / 74

A

Maugy

OBJET

offre en vente un "David"
forché 1. d'artban

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 25.6.13

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

23 juin 1913

Reçu de

Mr & M^{me} A. Mangez-Vereertbrugghe
un tableau, portrait d'hom-
me, de 1.02 m x 1.18 avec
cadre, pour examen

54, rue d'Artois

Bruxelles

par Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture
et Sculpture. Signataire:

+

(Ce reçu sera remis au signataire
lors de la reprise éventuelle du
tableau).

BRUXELLES, le 5 juillet 1913

B. P. F.

~~MM~~

Reçu des Messieurs Joyaux de Peinture

et de Sculpture de Belgique la somme de

~~en retour tableaux faisant l'objet~~

de ma lettre du 23 juin 1913

pour solde de

Aug. Kange

54 rue d'outoid

Bruxelles

Bruxelles 12 juillet 1913.
54 rue d'Anvers.

Messieurs,

Par votre honneur du 12 avril dernier vous avez bien voulu m'autoriser à soumettre à l'examen un tableau de David, pour lequel il n'a pas été pris de décision d'achat.

J'ai l'honneur de venir vous prier si, dans les mêmes conditions, vous voudriez m'autoriser à vous soumettre deux toiles attribuées à Navaz (portraits) et éventuellement, une toile de Casson Snel (Escluse Rommaine demandant à une Reine la grâce de ses deux filles).

Dans l'espoir de vous être favorablement reçu, recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée

Alexandre

et la Commission Directrice des
Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique

Bruxelles

Bruelles 19/3/13.

et la Commission Directrice
des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture
de Belgique.

Monsieur le Secrétaire,

Ayant hérité de
ma grand mère, Madame
Veuve Van Bevel, un
tableau représentant son
père, le Docteur Arthau,
de Bruxelles, décédé en
1823, portrait qui a
été, d'après les dires de
ses enfants et petits enfants,
peint par David, j'ai
l'honneur de venir vous
demander si la Commission
Directrice

Dixième ne voudrait
examiner, en vue de
son acquisition éventuel-
le, cette œuvre, mesu-
rant, sans cadre, 0.80
sur 0.96 m.

Dans l'espoir que
vous voudrez accueillir
favorablement ma
demande, je vous prie
d'agréer, Monsieur, mes
salutations distinguées

Aug. Rangon

Bruxelles, 23 juin 1913
54 Rue d'Artois.

Messieurs,

Comme suite à votre
lettre du 12 avril s^r, j'ai
l'honneur de faire remettre
ce jour, en même temps
que la présente, au Palais
des Beaux Arts, rue de
Musie N^o 9, le tableau que
je vous ai signalé, en vue
d'une acquisition éventuelle,
après examen par la Commis-
sion Directrice pour les
Collections de l'Etat.

Les dimensions de cette
toile sont les suivantes:
largeur: 81 cm., avec le
cadre 1,02 1/2 m.
hauteur: 97 1/2 cm.; avec le
cadre 1,18 1/2 m.

Bureau Royal de Peinture
et de Sculpture de Belgique
Secrétariat
Bruxelles

Ce tableau représente le
portrait du Docteur Arthau,
de Bruxelles, mort en 1823,
mon trisaïeul (il était le
grand' père de ma grand' mère,
décédée, elle, il y a 5 ans, à
l'âge de 87 ans)

Il n'est pas, à notre connais-
sance, signé, mais ma grand
mère nous a toujours dit qu'il
c'était une œuvre de David,
que le dit docteur aurait
soigné pendant son exil à
Bruxelles.

Le prix demandé est
quinze mille francs. (15.000 fr.)

J'ai cacheté mon envoi
au modèle de ma carte,
jointe.

et l'honneur de vous lire,
recevez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très
distinguée

Deuxbourg